

RESUME DU RAPPORT DU MALI SUR L'EVALUATION DE LA PLATE FORME DE BEIJING +15

Dans le cadre de l'évaluation de Beijing + 15 du 1^{er} au 12 mars 2010 à New- York, le Gouvernement du Mali à travers le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a élaboré un rapport sur la situation des femmes pour la période 2005- 2010, en collaboration avec les départements sectoriels et la Société Civile. Ledit rapport a été approuvé en conseil des Ministres du mercredi 06 janvier 2010.

Depuis 2005, des progrès significatifs ont été réalisés dans certains domaines :

Dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, le taux de consultation prénatale est passé 47% en 1996 à 70,4% en 2008 et le taux d'accouchements assistés est passé de 40% en 1995 à 61% en 2008).

Dans le domaine de l'éducation, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 51,3% pour les garçons et 33,4% pour les filles en 1995/1996 à 91,2% pour les garçons et 73% pour les filles en 2008/2009.

Malgré cette évolution positive, l'écart entre les garçons et filles reste élevé (18 points en 2008/2009).

Au niveau de l'enseignement secondaire, l'indice de parité garçon/fille en 2006 était de 0,70 pour le Mali, soit 70 filles pour 100 garçons.

En ce qui concerne l'alphabétisation, des efforts ont été déployés avec la création des centres d'alphabétisation fonctionnelle et des centres d'apprentissage féminin.

Par rapport à la représentativité des femmes aux postes de décision, malgré des inégalités, le niveau de représentativité des femmes s'est amélioré par l'augmentation du nombre de femmes conseillères communales et de femmes maires, la nomination des femmes à des postes stratégiques (deux femmes secrétaires générales des ministères, une femme secrétaire générale du Gouvernement, une femme médiateur de la République, une femme présidente de la cour suprême).

Dans le domaine des forces armées et de sécurité, des avancées sont faites en matière de recrutement des filles dans tous les corps (Gendarmerie, Garde nationale, Protection civile, Police nationale, Armées de terre et de l'air, etc.).

Dans le domaine du développement rural, des mesures ont été envisagées pour améliorer l'accès des femmes rurales à la terre et à l'équipement, notamment à travers la Loi d'Orientation Agricole qui reste une avancée majeure en matière de promotion de la femme dans le domaine rural.

Dans le domaine de la lutte contre les violences, il faut enfin signaler que les femmes restent victimes de violence sous de multiples formes malgré les actions de sensibilisation, d'information et de plaidoyer en la matière.

D'une façon générale, pendant la période 2005 -2010, la situation des femmes s'est améliorée notamment avec le renforcement du pouvoir et des capacités économiques des femmes, l'amélioration du niveau d'éducation, de la santé et de la représentativité.

Toutefois, des défis restent à relever tels que, la persistance des pesanteurs sociales constituant de véritables résistances à une mise en œuvre effective et harmonieuse du Programme d'Action de Beijing.